

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 87 (1951)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *Nécrologie: N. Wampach. — Vacances... Voyages... — Maîtres suisses à l'étranger. — Vaud: D'un bulletinier à l'autre. — Communications au bulletin. — Un pas, encore un pas! — Société vaudoise de T.M. et de R.S. — Genève: U.I.G.M.: Camps de vacances et d'études — U.I.G.D. et U.A.E.E.: Convocation. — Société genevoise de T.M. et de R.S. — Neuchâtel: Divers. — Dernière heure. — Jura bernois: Nos sections au travail. — Une retraite.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: *Ad. Ischer: L'école primaire en Belgique. — J.-Cl. Eberhard: Le sens de l'action. — Pierre Oguey: Correspondance: Administration ou éducation? — P. C.: Le coin du français. — Nelly Hartmann: La mort d'une grande éducatrice.*

PARTIE CORPORATIVE

NECROLOGIE: NICOLAS WAMPACH

Le dernier Bulletin des Instituteurs du Luxembourg nous apporte la triste nouvelle du décès de N. Wampach, qui fut de longues années président de la Fédération générale des Instituteurs du Grand Duché. Figure originale et sympathique, Wampach représenta son association aux congrès de la F.I.A.I. tenus depuis la guerre et il y apportait sa bonhomie et son bon sens.

Nous présentons à nos collègues du Luxembourg l'expression de la sympathie de la S.P.R.

G. W.

VACANCES... VOYAGES...

Le Comité de la S.P.R. organise pour tous les collègues que cela intéresse un voyage de 6 jours en Italie (Naples et environ) du 5 au 12 avril, sous la direction de notre collègue Chantrens. Le prix approximatif est de 225 fr. Un communiqué ultérieur donnera toutes les précisions souhaitables.

D'autre part, le Comité de l'Aide suisse à l'Europe, en collaboration avec l'Union nationale italienne pour la lutte contre l'analphabétisme, invite les instituteurs suisses à un voyage d'études dans le sud de l'Italie: départ et retour à Rome en autocar, Calabre, Sicile, etc., avec visites d'écoles, conférences d'orientation, etc.

La durée du voyage est de 12 jours, du 7 au 18 avril et le prix en est de 375 fr. auquel s'ajoutent les frais de voyage de Suisse à Rome et retour (billet collectif).

Les inscriptions sont à adresser jusqu'au 28 février à Fd. Berthoud, Couvet (NI).

MAITRES SUISSES A L'ETRANGER

L'appel publié par le trésorier de la S.P.R. dans le Bulletin du 3 février n'a malheureusement pas eu l'écho désiré. Il s'agit donc de maîtres suisses enseignant dans les écoles suisses à l'étranger et qui dési-

rent faire un stage dans les écoles du pays pendant la semaine du 8 au 15 juillet prochain. Ils ne demandent pas nécessairement à être reçus chez un collègue, mais à suivre son enseignement. C'est un geste de solidarité et en même temps de patriotisme actif, aussi profitable pour les collègues du pays que pour les maîtres de l'étranger, un échange d'idées et d'expériences réciproques, un enrichissement.

Les localités désirées sont : **Lausanne, Vevey et Orbe** ou les environs immédiats. Treize stagiaires sont annoncés. Nos collègues de Suisse alémanique en reçoivent une trentaine. La Romandie ne doit pas se montrer moins accueillante. Nous comptons voir les deux premiers inscrits à ce jour trouver de nombreux imitateurs. Merci d'avance.

G. Delay, président S.P.R.

VAUD

D'UN BULLETINIER A L'AUTRE

Le Bulletin continue... mais le bulletinier change. Rentrant dans l'agréable rang des lecteurs, je cède avec un vif plaisir la plume à notre collègue Maurice Clavel, qui veut bien se charger de la chronique vaudoise, et je lui souhaite un bon voyage dans les colonnes du Bulletin.

O. R.

Et voilà. Où est la consigne, direz-vous ? Elle est dans tout ce que nous a laissé la longue chaîne des bulletiniers vaudois. Au moment où je me présente à vous, chers collègues, je pense à cette lignée de défenseurs des intérêts et des droits de notre belle société. Une crainte cependant : je m'en voudrais de décevoir les membres S.P.V. et mes prédécesseurs au Bulletin qui nous ont montré une voie si droite, qui ont défendu avec tant d'ardeur nos intérêts matériels et la cause de l'Ecole. La cause de l'Ecole ! Voilà ce que je voudrais que soit notre pain quotidien dans les mois et les ans qui viennent.

Aussi, pour que soit vivante la chronique vaudoise, je m'efforcerai, entre communications et comptes rendus, d'exposer quelques problèmes plus généraux dans les colonnes du Bulletin.

Collègues des campagnes, des villes et des montagnes, faites part au bulletinier de vos idées, de vos préoccupations, de vos projets, de vos expériences. Ainsi sera riche la chronique vaudoise.

M. C.

COMMUNICATIONS AU BULLETIN

Je rappelle une fois de plus que toute correspondance pour la chronique vaudoise doit être adressée au bulletinier vaudois. Les communications doivent être expédiées à Montreux (M. Clavel, avenue des Alpes 28), pour le samedi précédant leur parution dans le Bulletin. Pour faciliter le travail, on vaudra bien n'écrire que d'un côté de la page.

NECROLOGIE

† **Edouard Jomini.** Un long cortège a rendu les derniers honneurs à Edouard Jomini, le 14 février, au cimetière de Clarens.

De 1899, année de son brevet, à 1936, Jomini a occupé deux postes : La Tour-de-Peilz et Clarens : trente-sept ans de travail consciencieux ; à côté de la profession, une belle carrière de directeur de chorales.

Puis vient la retraite, une retraite féconde. Jomini est secrétaire de district de Pro Juventute ; il se donne aux jeunes, ne se borne pas à les aider, mais les suit et les aime. Il est désigné comme juge à la Chambre pénale des mineurs, et l'on devine ce que ces fonctions représentent de doigté pour faire œuvre constructive. Aussi le service funèbre a-t-il été un chaud merci.

Veillent sa compagne, notre collègue elle aussi, et ses enfants, dont l'un est maître de chant au collège de Vevey, trouver ici l'expression de notre respectueuse sympathie.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

Une visite de l'**Institut de Psychologie appliquée** aura lieu **le mercredi 28 février à 16 h. 30.** Elle nous renseignera sur les buts que poursuit l'Institut et les moyens dont il dispose.

Les collègues que la question intéresse voudront bien se trouver au **Champ de l'Air** à l'heure indiquée.

Le Comité.

GENÈVE

U. I. G. - MESSIEURS

CAMPS DE VACANCES ET D'ETUDES

Le Comité de l'U.I.G. a reçu de l'Association des Camps de vacances et d'études de l'Ecole du Grütli, une lettre dont nous extrayons, à l'usage de nos collègues, le passage suivant :

« Vous n'ignorez pas que notre Association, constituée par les maîtres de l'Ecole du Grütli, membres de l'UIG, a construit, au Pré du Four sur la Givrine, un chalet aménagé en refuge de montagne, à l'intention des élèves de l'Ecole du Grütli.

Par la présente, nous tenons à vous faire savoir que notre assemblée générale, réunie le 24 janvier, a décidé d'ouvrir largement les portes de ce chalet aux instituteurs qui désireraient y organiser, avec leur classe, des excursions ou des séjours.

Nous vous serions très reconnaissants de porter cette communication à la connaissance des membres de l'U.I.G. et de leur faire savoir qu'ils peuvent obtenir tous les renseignements désirables au siège de l'Association : Ecole du Grütli, 16, rue Général Dufour, tél. 4 00 85 »

Pour copie conforme : Ad. L.

U. I. G. DAMES - U. A. E. E.**CONVOCATION**

Chères collègues,

Lors de notre assemblée administrative annuelle, nous vous avons demandé de réserver la date du 2 mars afin d'entendre l'exposé que M. Picot a bien voulu accepter de faire pour nos deux associations sur ce sujet : « A propos des thèses du Congrès de Lausanne : l'esprit de l'école primaire genevoise ».

Il nous a paru intéressant de connaître l'opinion du président du Département de l'Instruction publique sur divers aspects de notre école et sur l'état actuel des relations qui existent entre nos autorités et nous.

Nous comptons, chères collègues, sur votre présence à toutes pour entendre cet **exposé de M. Picot** qui aura lieu le **vendredi 2 mars à 17 h.**, à l'aula de l'école secondaire de la rue Necker.

Vos comités.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAUX MANUELS

Nous aurons la bonne fortune de visiter

« LA TRIBUNE DE GENÈVE »

samedi 10 mars, à 14 h. 15. C'est le seul jour possible, profitez-en et venez nombreux ! Rendez-vous à 14 h. 10 sur place, rue du Stand.

Loutan.

NEUCHÂTEL**DIVERS**

V. P. O. D. Le président et le soussigné ont eu une entrevue le 16 février avec M. Steinemann, secrétaire syndical administratif de Zurich en vue d'une adaptation de nos statuts à ceux de la V.P.O.D. Certains points délicats nécessitent encore la consultation d'un juriste, mais nous espérons bien qu'un projet nous parviendra assez tôt pour être déjà soumis à l'Assemblée des délégués de la S.P.N. fixée au 17 mars prochain. Cet organe est, en effet, le premier compétent pour l'examen d'une modification de statuts avant la convocation d'une assemblée générale cantonale. Si tout va selon nos vœux et conformément aux conclusions si rassurantes de l'entretien que le C. C. a eu le 27 janvier avec les quatre secrétaires délégués par la V.P.O.D., il n'y a plus de raison pour que ce problème ne trouve sa solution au cours de ce premier semestre. En effet, les échos des sections sont très nettement favorables. Dans le district du Locle, par exemple, plus du 90 % des membres se sont engagés moralement à signer le bulletin d'adhésion à la V.P.O.D. pour autant que la majorité fasse de même pour assurer le maintien de la S.P.N. et son rattachement à la S.P.R.

Précisions. Dans le dernier « Educateur », la provenance du communiqué intitulé « Fiches scolaires » manquait. Il émanait, vous l'aurez deviné, de la Société Neuchâteloise de Trav. Man. et R. S.

Errata. Dans le No 7, également, lire en p. 121, « rallié » et « suffi » (fautes d'impression tout excusées).

W. G.

DERNIERE HEURE

Y aurait-il encore des collègues qui ne soient pas décidés à voter ? Aujourd'hui et demain sont les journées où le peuple souverain dispose de notre sort. Il est impossible qu'un seul instituteur commette la grave faute de s'abstenir et de manquer ainsi à un devoir élémentaire de solidarité.

A cause de l'appui de tous les partis, de la pénurie de personnel, et aussi du renchérissement déjà sensible du coût de la vie, le vent est à l'optimisme. Il est cependant des éléments qui peuvent nous échapper : surprises en fin de campagne, opposition non-avouée de l'individu jaloux de nos avantages, indifférence ou lassitude de l'électeur trop souvent appelé aux urnes. Soyons vigilants jusqu'au bout tout en gardant notre perspicacité et notre modération.

Il ne nous reste plus à chacun, maintenant, que d'y aller de son

OUI.

W. G.

JURA BERNOIS

NOS SECTIONS AU TRAVAIL

Celle des Franches-Montagnes a tenu son synode d'hiver le 10 février. Nos voisins de la Vallée de Delémont ont eu le leur le 21 à Bassecourt.

Si nos collègues le voulaient bien, il y aurait de quoi renseigner nos amis romands sur l'important travail qui s'est fait tant à Saignelégier qu'à Bassecourt... Ne trouvez-vous pas que le soussigné pourrait reprendre la question de notre collègue Jeanprêtre : « Que se passe-t-il ? »

La section de Moutier, elle, tiendra séance le 3 mars à Courrendlin. Outre les questions administratives, nous aurons le plaisir d'entendre un exposé de Perrot sur ce sujet : « Essai de modernisation des méthodes dans l'école publique ». Nous en rendrons compte facilement, appartenant à cette section...

UNE RETRAITE

Nous glanons dans la presse la nouvelle de la retraite de notre collègue Georges Catté, instituteur à Epauvilliers (Franches-Montagnes), où il enseigne pendant plus de 40 ans. Voilà une fidélité magnifique qui mérite bien d'être relevée ! Avec nos collègues francs-montagnards, c'est toute la SPJ qui adresse à cet excellent régent ses vives félicitations et ses vœux les meilleurs.

Reber.

« Ecolier romand » / « Caravelle » — 27 numéros par an, pour 3 fr. 50, cela fait moins de trois sous le numéro. Un record de bon marché ! Faites-le remarquer à vos élèves. Qu'ils s'abonnent tous !

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'ÉCOLE PRIMAIRE EN BELGIQUE

Lire l'Introduction dans l'« Educateur » No 6

Notes de voyage

(Dans cette petite enquête je distinguerai à chaque rubrique les écoles nouvelles decrolyennes (privées) et les écoles publiques, en général d'inspiration decrolyenne).

Les bâtiments, les classes, les jardins

A quelques pas du carrefour Ma Campagne, actuellement englobé dans la tentaculaire agglomération bruxelloise, un portail s'ouvre sur une petite propriété. L'école nouvelle Hamaïde ! Les classes sont logées dans les différentes pièces d'une villa, dans ce qui fut un salon, un hall, un fumoir... Groupes presque silencieux de petits aux regards émerveillés, nombreux visiteurs qui pourront témoigner du rendement extraordinaire d'une éducation libérale, donné dans un cadre si peu scolaire...

Ce qui frappe d'emblée le visiteur, dans un tel établissement, c'est l'encombrement des classes, indescriptible ! Si j'étais le concierge d'une école decrolyenne, je donnerais mon congé, séance tenante.

Les salles sont habitées : la rituelle tourterelle, si chère aux cœurs belges, y roucoule toute la journée, les oiseaux des volières pépient, les rats et les souris blanches grignotent, les chats boivent nonchalamment l'enseignement. De minuscules vies grouillent dans le terrarium, les bacs, l'aquarium.

Le théâtre de marionnettes, la caisse à sable, le magasin (presque un vrai, et dont nous aurons l'occasion de reparler tant il peut enrichir l'enseignement chez les petits), le piano, des vases contenant des branches d'arbre, des plantes vertes, des fleurs à profusion. Dans un coin les chevalets pour la peinture, vers l'entrée une chaise-longue par élève !

Elèves et maîtresses se casent comme ils peuvent dans ce qui ressemble beaucoup plus à un stand du Comptoir suisse qu'à une salle d'école. Car, et j'y viens, les murs, nus en septembre, début de l'année scolaire, sont maintenant, en juin, complètement mangés par un affichage qui va gagner le plafond, qui, dans une autre école (Drève des gendarmes) a même gagné les fenêtres... Partout ces grands tableaux synthétiques, chers au Dr Decroly, qui ont des mètres carrés et qu'on complète peu à peu, au cours de l'année. C'est ainsi que la lente « structuration » se fait qui rendra efficiente la « synthèse » de fin d'années.

L'après-midi, tout ce petit monde est au jardin. Car les travaux manuels, le jardinage, la conduite de la basse-cour sont occupations scolaires au même titre que les autres. Hommage au travail de la terre et des bras. Le jardin et la basse-cour sont les supports de l'enseignement. Par eux la vie pénètre à l'école.

Au travers des bandes d'enfants maniant des arrosoirs multicolores (l'arrosoir, encore un symbole decrolyen) nous nous acheminons vers la basse-cour. Poules, oies, dindes, canards, cobayes, et j'en oublie. Les aménagements, les soins aux animaux, les comptes d'exploitation, tout a une utilité didactique.

Dans les écoles publiques on retrouve, à un degré moindre d'ailleurs, cette accumulation hétéroclite et à vrai dire inesthétique de représentants des trois règnes, touchant et naïf désir de faire pénétrer la vie en classe, de faire de la classe un petit cosmos. Comme malgré tout, on n'y parvient pas, comme, en particulier dans les villes, le jardin manque, on sort... Et c'est ainsi que l'étude du milieu, les excursions, les visites industrielles et artistiques, tout ce que le Plan appelle l'« extramuros » joue un grand rôle dans l'activité scolaire belge. Dans l'immense parc de Laeken, dans le grand bois de la Cambre, j'ai vu partout des groupes d'enfants bruxellois au travail.

Le decrolyisme a influencé indirectement la conception du bâtiment scolaire. Tendance à la décentralisation, à la construction pavillonnaire, au groupe linéaire de salles avec dégagement direct sur le jardin. Rarement plus d'un étage. Constructions légères, passagères (car l'école, comme la fabrique, s'adaptera aux progrès techniques). Les briques, le verre, le carreau (« catelle ») dont il existe une variété inimaginable sont les matériaux principaux. Presque pas de bois, pas même pour les sols. Les salles sont plus vastes que les nôtres, en général à éclairage bilatéral. Dans les bâtiments modernes, les murs sont partout évidés et de coquets « placards » munis de glaces à glissière, permettent de loger l'abondant matériel.

Certes, il ne faut pas généraliser ; certes il reste les bâtiments anciens ; à Bruxelles, en particulier, certains locaux scolaires ne méritent pas ce nom ! Mais quand on songe à l'effort récent que viennent de faire pour leurs bâtiments scolaires, certaines localités sinistrées (Deurne-Zuid par exemple), on ne peut s'empêcher de penser qu'en Suisse nous continuons de commettre une lourde erreur en ne décentralisant pas les bâtiments scolaires, en les agrandissant, en les exhaussant encore alors qu'ils sont déjà trop peuplés.

Les maîtres, les élèves

Dans les écoles nouvelles, absence presque totale de personnel masculin. De jeunes institutrices formées par les admirables éducatrices que sont Mme Libois, Mlles Gallien, Hamaïde, Decroly, de Gand, et qui les quitteront pour entrer dans l'enseignement public, mieux payé ; ou d'anciennes collaboratrices dont le comportement, la conscience professionnelle, le sens pédagogique sont remarquables.

J'ai baigné, dans ces écoles, pendant huit jours, dans une atmosphère heureuse, détendue. Le silence surtout m'a frappé ! On ne travaille pas dans le bruit, on attend que l'effervescence née de l'intérêt soit calmée... et ces enfants bien élevés, au bout de quelques secondes, s'apaisent. Pas d'éclats de voix ; souvent même on parle au souffle et je plains les durs d'oreille.

Un joli moyen, qu'on aurait tort de ne pas imiter chez nous, d'éveiller l'attention au début d'une leçon : mystère du panier recouvert d'une serviette ou du paquet ficelé qui contient l'objet de l'enseignement !

Les enfants sont, je l'ai dit, une clientèle choisie. Un chiffre vous le prouvera : les 150 enfants d'une de ces écoles sont de 25 nationalités différentes ! Posté sur la chaussée, face à l'école, j'en ai vu arriver quelques-uns, à l'heure de la classe : de splendides limousines les déversaient sur le trottoir... Dans ces conditions il est difficile de formuler un jugement sur les résultats intellectuels étonnants auxquels on atteint avec eux, malgré les nombreuses heures consacrées au sport, à l'activité manuelle et artistique.

Quel souvenir réconfortant me laisse un mois de contacts constants avec nos collègues belges de l'enseignement public ! Comme on les sent préoccupés des mêmes problèmes que nous, discutant avec sérieux, avec passion même du sens de leur mission, ou des détails de méthodologie ! Je dirai plus loin quel rôle les Ecoles normales belges jouent dans leur préparation. Au point de vue de leur comportement, qu'il me soit permis de signaler une attitude magistrale tout à fait singulière chez ceux issus de l'école normale Ch. Buls de Bruxelles. Ils jouent en acteurs le jeu scolaire : articulation parfaite, nuances extraordinaires dans l'expression (du souffle à l'éclat !) gestes, sourires et grimaces en font des charmeurs d'enfants. Ils usent facilement de la plaisanterie, jouent à merveille l'étonnement ou la naïveté et ce léger cabotinage ajoute un charme puissant à leur enseignement et appelle la joie chez les enfants.

Dans cette école normale et dans les classes d'application qui lui sont annexées, enfants et adolescents sont suivis par un service médical et un service mental et social remarquables, organisés par le directeur Sylvain de Coster, un des éducateurs belges de tout premier plan. J'ai sous les yeux un projet de service social scolaire (de Coster-Weber) visant à étendre à la ville de Bruxelles les expériences faites à Ch. Buls. L'organisation scolaire est si compliquée en Belgique (autonomie communale très forte), qu'il est difficile de généraliser. Mais d'autres observations faites dans le Hainaut confirment cette impression que l'enfant est médicalement et socialement très suivi. L'anthropométrie me paraît même exagérée (une fois par mois) ; on sent de nouveau là l'influence du Dr Decroly.

Une réalisation intéressante

En plein pays noir, à Marcinelle, j'ai vu une réalisation stupéfiante quand on songe qu'elle est le fait d'une localité d'une vingtaine de milliers d'habitants.

C'est la « Plaine de jeux ». Un embranchement spécial de tramway y conduit les enfants. A l'entrée quelques bâtiments (cabinet médical, infirmerie, salle des conférences, halle de gymnastique, cuisine). Un grand réfectoire couvert, de 900 places, court le long d'un des côtés de ce vaste terrain. Les aménagements extérieurs sont variés : football.

baskett, pistes, jeux (toboggan, etc.), bac à sable immense rempli de sable blanc d'Ostende, piscine d'eau chlorée, piscine des petits...

M. Meurée, le bougmestre de Marcinelle est fier d'une œuvre qu'un de ses prédécesseurs a conçue mais qu'il a développée. Il m'explique les divers buts de « sa » Plaine de jeux.

« Les enfants deshérités du pays noir y trouvent soleil et air salubre. Ils y viennent en colonie, pendant les vacances d'été. Toute une équipe de moniteurs brevetés s'occupent d'eux suivant un horaire très strictement défini, tant pour la culture physique que pour les délassements. Une classe de plein air, vitrée et dévitrable permet à ceux que la maladie a retardés, de se rattraper.

La Plaine de jeux est en même temps, hors de la période de vacances, une école en plein air et reçoit ceux que le médecin scolaire désigne. Elle sert aussi aux journées de sports et de jeux. Tous les écoliers de Marcinelle y passent, pendant la belle saison, par groupes de classes, à peu près un jour sur dix. Elle est de plus l'endroit de cette ville où les enfants, après les heures d'école, peuvent s'ébattre librement. Enfin elle sert de stade aux associations sportives de la région et de lieu d'entraînement le soir. »

Les Plaines de jeux sont nombreuses dans le Hainaut et dans le Brabant et il semble bien que les Belges appliquent l'ancien adage : *Mens sana in corpore sano.*

Ad. Ischer.

LE SENS DE L'ACTION

Nous sommes de ceux qui ont pris le parti de l'action, parce que l'antithèse qui éclate entre l'idéal dont nous faisons notre raison d'être et l'état des choses quand on les laisse à leur inertie, interdit à notre honnêteté l'oisiveté. On accepte trop facilement que la politique attire les puissances d'action. Elle a son rôle à jouer ; elle est impuissante à renouveler une civilisation et à édifier le mobile et complexe ensemble de forces qui permet l'essor de l'homme. Le combat qui est requis n'est pas une guerre contre des hommes, des idées ; il est une lutte corps à corps avec les choses et leur poids, une prise à effectuer sur la matière inerte dont on fait la vie.

Ces mots déjà me semblent abstraits. Essayons de définir simplement le problème de *notre* situation. Une crise de la civilisation, soit un bouleversement des conditions de la vie humaine, menace gravement ce qu'elle comporte de spécifiquement humain. Une lutte est urgente, pour laquelle l'éducation, entendue en son sens le plus général, nous paraît mobilisée avant tout autre pouvoir.

Notre préoccupation est de tout faire pour favoriser l'action. Celle-ci comporte deux étapes principales qu'il n'est pas vain de rappeler avec insistance : la préparation et l'exécution. La première établit qu'il n'y a pas d'action sans intelligence, qu'une éducation par exemple se fonde sur une psychologie, que tout travail présuppose une formation, que le corps des éducateurs n'exigera jamais trop du maître, de son moral, de son caractère. La seconde est plus dépendante de la volonté personnelle : les idées, qui sont autant de possibilités d'action,

n'attendent que l'homme pour prendre corps. Si je puis enrichir mon école, diffuser en dehors d'elle les connaissances et communiquer au monde les pouvoirs d'humanisation, je n'ai pas le droit de m'y refuser.

Nous voulons insister sur ce caractère de l'homme d'action (d'éducation) : il reconnaît le problème en tant qu'il l'engage à se résoudre. Il n'exécute rien sans préméditation, mais ne diffère pas la solution comme en quelque débat idéologique. C'est un appel que nous faisons ici.

J.-Cl. Eberhard.

CORRESPONDANCE

ADMINISTRATION OU EDUCATION ?

Monsieur le rédacteur responsable de l'« Educateur »,

Permettez à un de vos anciens collègues en pédagogie, qui a quitté l'enseignement pour s'en occuper de plus haut, ce qui ne veut pas dire de plus loin, de vous faire part de ses réflexions à propos de l'article de M. Beauverd (« Educateur » du 20 janvier 1951, page 50).

Il est facile de réfuter des allégations fausses, de démontrer combien certaines critiques sont illogiques et proprement ridicules, de souligner des contradictions flagrantes, et j'ai pris la plume pour remettre, comme on dit, les choses au point. Lorsque je suis indigné, déçu, découragé ou furieux, il m'arrive, comme à M. Beauverd, d'écrire un article libérateur autant que virulent ; mais, contrairement à M. Beauverd, l'article dûment écrit et signé, je le laisse dormir quelque temps et... je ne l'envoie pas ; ce qui vous explique que vous ne l'avez pas reçu !

Toutefois, je constate que cet article « courageux » (où est le courage d'attaquer des gens dans l'organe d'une société dont ils sont exclus, ou dans des assemblées qui leur sont fermées ?) suscite des commentaires encore plus injustes et violents, et je suis moralement obligé de vous écrire.

Je garde de ma missive première une seule chose, car c'est pour moi un devoir : je proteste contre les affirmations malveillantes, voire injurieuses (c'est faire injure à quelqu'un que d'affirmer qu'il ne comprend pas son rôle et n'accomplit pas sa tâche) à l'égard des inspecteurs vaudois. Si je ne puis évidemment juger de la qualité et du travail de nos 1600 institutrices et instituteurs qu'à travers des rapports bienveillants, objectifs, où les éloges ne manquent pas et où les critiques mentionnées sont toujours constructives et suivies en général de progrès, je suis en revanche bien placé pour juger des qualités de conscience et de cœur de ces hommes qui sont des collaborateurs directs. Ce que j'en pense, vos lecteurs le trouveront à la page 118 de l'« Educateur » du 18 février 1950, où je disais :

« A ce propos, je vous dirai que les conférences d'inspecteurs ont été pour moi une véritable révélation. C'est un état-major qui se réunit non pas pour discuter de détails du genre « boutons de guêtres », mais de questions pédagogiques générales, des expériences faites, des résultats généraux. J'ai pu apprécier son sérieux, sa

compréhension, sa bienveillance envers les maîtres et l'intérêt de ses débats dans la recherche d'une amélioration constante de notre enseignement. »

Laissons le temps faire oublier les injures, plus navrantes pour ceux qui les prononcent que pour ceux qui les reçoivent, mais permettez-moi de demander à vos correspondants de faire preuve d'objectivité et de solidarité.

Objectivité d'abord : l'école primaire vaudoise est bonne. Elle est imparfaite, comme vous et moi, et susceptible d'amélioration, mais elle est bonne. Vous le savez bien. Lors du récent congrès de la S.P.R., quelques-unes et quelques-uns de vos collègues, et un inspecteur aimé de tous, ont organisé une exposition que vos congressistes et le public ont admirée. Vous en étiez justement fiers : elle montrait les progrès réalisés, du mobilier au matériel en passant par les manuels et méthodes d'enseignement, par l'école vaudoise ! Dans un rapport du 18 septembre 1950 sur une commission de l'UNESCO, M. André Chabloz disait textuellement :

« J'ai eu plaisir à constater que le prestige scolaire de la Suisse n'est point ébranlé. Après chacun de mes exposés, j'ai été assailli d'une foule de questions complémentaires par les membres du groupe II dont je faisais partie. Pourtant les principes d'éducation dite nouvelle se sont largement répandus dans le monde et des pays neufs paraissent les appliquer judicieusement. Mais en général, l'école primaire bénéficie moins que chez nous des progrès réalisés par la pédagogie moderne. »

Alors, soyons logiques, et ne comparons pas l'école vaudoise à un corps malade rongé par des chancres destructeurs (cf. « Educateur » du 27 janvier 1951, page 60) et reconnaissons que dans cette dure bataille de tous les jours pour une éducation meilleure, bataille jamais gagnée, mais où beaucoup de succès sont réels, si l'armée du personnel enseignant a fait sa part, l'état-major qui prépare, ordonne et contrôle y est aussi pour quelque chose.

Et surtout de la **solidarité** ; l'école de tout temps fut critiquée, elle le sera toujours : « Les enfants sont trop chargés..., ou ils ne savent plus rien..., on les amuse ! Les maîtres sont des êtres brutaux..., ou ils manquent de discipline... Les instituteurs ne s'intéressent pas à la vie du village..., ou ils s'occupent de tout sauf de leur école... Ils travaillent moins que les autres, avec plus de vacances... Ah ! autrefois... et puis de mon temps... ! »

Face à ces critiques, injustes et contradictoires, qui nous viennent constamment, directement ou indirectement, nous réagissons, **nous vous défendons** ; nous, c'est-à-dire le chef du Département, le chef de service, les inspecteurs.

Faites montre de réciprocité. Evitez de décourager à l'avance de jeunes collègues, aux prises avec les difficultés du début, et dont les inspecteurs s'occupent avec une sollicitude particulière, en leur faisant croire qu'ils seront mal outillés, mal conduits, mal soutenus ou mal com-

pris par leurs supérieurs. Evitez d'encourager certains parents à diriger contre l'autorité scolaire des plaintes sur le manque d'éducation intellectuelle ou morale de leurs enfants, alors qu'ils ont perdu, eux, toute autorité, et ne font plus d'éducation.

Nous appartenons à la même Maison, à des places différentes, aux tâches et aux responsabilités différentes, mais également difficiles. Il n'y a pas de travail fécond ni de collaboration réelle dans la méfiance et le dénigrement systématique. C'est seulement en manifestant notre estime mutuelle que nous pourrions prétendre au respect des autres, collaborer et faire œuvre utile dans notre école et pour nos enfants.

Lausanne, le 13 février 1951.

Pierre Oguey

ancien ingénieur d'industrie, ancien professeur,
conseiller d'Etat.

Réd. — Notre collègue Beauverd a dit franchement et en termes convenables ce qu'il pensait ; je n'ai vu dans son article et n'y vois encore ni malveillance ni injure, au contraire :

Quand un instituteur, approuvé par ses collègues, demande aux inspecteurs de s'arrêter plus longtemps après la visite de la classe pour établir un contact humain d'où l'esprit de jugement serait banni, je vois dans cette sollicitation une preuve d'estime, un témoignage de confiance, qui honorent ceux auxquels elle s'adresse.

De plus, je ne pense pas que c'est dénigrer systématiquement l'école **vaudoise** et encore moins nier la valeur de l'école **suisse** que de montrer l'importance excessive que nous accordons souvent, les uns et les autres, du haut en bas de la hiérarchie scolaire, à des « nécessités administratives » qui peuvent nuire à des « nécessités éducatives ».

Et comme l'école intéresse aussi *ceux qui la font*, on ne saurait nous contester le droit d'en parler, avec franchise et dignité, dans notre journal.

André Chabloz.

LE COIN DU FRANÇAIS

I

Il est un certain nombre de mots français qui semblent destinés à être estropiés sans pitié : ou bien une bonne partie des gens les prononcent mal, malgré tous les avertissements donnés par les linguistes, tous les garde-fous dressés par les auteurs des chroniques qui paraissent régulièrement dans nos quotidiens ; ou bien le grand public leur prête un sens qu'ils n'ont pas.

L'adjectif **dégingandé**, dont l'étymologie est obscure, et qui signifie « qui a quelque chose de disproportionné dans sa haute taille, et de décousu dans ses mouvements », doit être prononcé **dé-jin-gan-dé** ; la seconde syllabe sonne donc comme dans les mots **gingembre** ou **gingival**, ou encore comme dans les noms de famille vaudois **Gindroz** ou **Gingins**. Je ne vois vraiment pas pourquoi certaines personnes se per-

mettent de dire **déguingandé**, prononçant la seconde syllabe comme le mot **gain**, à moins que ce ne soit le résultat de l'audition trop fréquente d'un disque qui eut naguère son heure de succès : les auteurs, ou plutôt les chanteurs, clamaient à peu près ceci aux quatre vents des cieux :

*Il buvait du café frappé
Avec des pailles...
Il était très déguingandé...*

Combien d'auditeurs crurent bien faire en imitant ces cuistres ?

Dans **La rage de vivre** (Corréa, Paris, 1950), les traducteurs de Mezzrow et Wolfe vont jusqu'à écrire **déguingandé** (page 83). **Quousque tandem !...**

Et ce pauvre mot **gageure**, que l'on entend de plus en plus prononcer **ga-jeu-re**, alors que la seule prononciation exacte reste **ga-jur**, comme **par-jur** (parjure).

Il y a belle lurette que les maîtres d'école rappellent à leurs élèves que le gardien d'une **geôle** (prononcer **jôle**) est un **geôlier** (**jô-lié**), et non pas un **jé-ô-lier**. Le poète le savait bien, qui a donné à ce mot deux syllabes seulement dans la sombre mélopée des **Prisons de Nantes** :

*Il ne voyait personne
Que la fille du geôlier...*

Plût au ciel que la poésie et la chanson conduisent au respect de cette vieille dame qui se nomme la langue française !

Parmi les mots auxquels on prête le plus souvent un sens inexact, je citerai **glabre**, **glauque** et **mièvre**. Cela suffira pour aujourd'hui.

Glabre, qui représente le latin **glaber** « chauve, tondu, épilé, rasé, pelé », a conservé ces diverses significations : un visage **glabre** est un visage rasé, imberbe, et non pas, comme on le croit souvent, un visage basané, hâlé, tanné par le soleil et le grand air. **Glabre** marque l'absence de duvet ou de poils, et non pas la couleur ou l'aspect.

Le premier sens de l'adjectif grec **glaukos** était « brillant, étincelant, éclatant », sans idée de couleur déterminée, en parlant de la mer spécialement, mais aussi des astres, de l'aurore, des yeux des divinités et des hommes. Puis **glaukos** se mit à signifier « d'un vert pâle ou gris » (en parlant de la couleur des olives, et aussi de certaines pierres précieuses), et enfin « d'un bleu mélangé de blanc, d'un bleu pâle, ou gris » (en parlant spécialement de la couleur des yeux de certains hommes. C'était une nuance peu goûtée des Grecs.)

En latin **glaucus** signifiait « verdâtre, de couleur vert de mer, ou vert tendre (en parlant du feuillage), pers (en parlant des yeux), d'une couleur intermédiaire entre le vert et le bleu ».

Le français a tout à fait oublié le sens primitif que lui conféraient les anciens Grecs, et n'a conservé que cette signification : « qui est de couleur vert de mer, qui est d'une couleur verte tirant sur le bleu ».

N'avez-vous jamais remarqué que dans l'esprit de nombre de personnes, cet adjectif a pris à tort le sens de « trouble, impur », et qu'elles nomment glauque une eau trouble, d'une transparence douteuse ? Vous voyez comme cette acception est éloignée de la réalité.

Quant à **pers**, féminin **perse**, il signifie « qui est d'un bleu tirant sur le violet ». La Fontaine appelle Athéna, ou plutôt Minerve, **la déesse aux yeux pers**. Se souvient-on qu'il y avait autrefois à la rue de Bourg une auberge de **La Tour Perse**, c'est-à-dire « de la Tour Bleue » ?

Jusqu'au 12^e siècle, **mièvre** (ou **esmièvre** comme on disait aussi) avait le sens d'éveillé, de **malicieux**. Au 17^e siècle, **mièvre** signifie déjà « d'une gentillesse prétentieuse » : il commence donc à prendre un sens péjoratif. Cette nuance défavorable ira croissant.

« Qui fait montre d'une affectation, de gentillesse » disait-on encore au siècle dernier. Aujourd'hui, **mièvre** signifie **maniéré**, voire même **chétif** !

Une très récente nouvelle datée de Bruxelles, annonçant que la princesse de Réthy attend un second enfant, s'achève par cette perle : « On dit qu'elle aimerait que son deuxième enfant **naquisse** à Paris ». **Naquit** eût été plus correct ! L'auteur du communiqué avait cependant la possibilité d'employer le présent du subjonctif **naisse**, s'il a horreur des imparfaits du subjonctif. Mais le **naquisse** est impardonnable !

P. C.

LA MORT D'UNE GRANDE EDUCATRICE

Maria Boschetti-Alberti, la grande éducatrice tessinoise, est décédée à Agno, le 20 janvier, après plusieurs années de maladie. Quelques-uns parmi nous se souviennent encore de cette femme pleine d'humour, dont les yeux pétillaient d'intelligence. Mme Boschetti a, en effet, été appelée plusieurs fois en Suisse romande pour y parler de ses expériences pédagogiques. Quelques-uns de ses nombreux écrits parurent aussi en leur temps dans l'« Educateur ». Mme Boschetti avait commencé par appliquer la méthode Montessori à l'école élémentaire de Muzzano, mais petit à petit, elle s'en était libérée car elle avait trouvé sa propre voie. Toutefois elle en garda toujours les principes fondamentaux, soit : la liberté du moment, la liberté de temps et la liberté de manière.

Après quelques années à Muzzano, Mme Boschetti fut nommée à Agno où elle dirigea la classe du degré supérieur avec beaucoup de compétence.

Je vois encore cette grande salle nue et pauvre avec son vieux matériel ! Les bancs et les tables étaient rangés en cercle autour de la salle de manière à laisser le centre de la classe libre. Près de la porte se trouvait un cadre renfermant le titre de la prochaine « conférence » qu'un élève donnerait. Les écoliers allaient et venaient silencieusement pour chercher ce dont ils avaient besoin pour leur travail où se grouper selon le besoin du moment et, la maîtresse dirigeait, contrôlait, conseillait, souriante et heureuse dans cette classe unique en son genre qu'elle avait appelée « l'école sereine ».

De partout, de Chine, d'Amérique, des Indes même, les éducateurs venaient visiter cette école extraordinaire où les enfants travaillaient librement dans le calme et la joie !

Maria Boschetti-Alberti n'est plus, mais son passage sur la terre aura été lumineux !

Nelly Hartmann.



Commissions scolaires ayant fait l'acquisition de projecteurs sonores 16 mm. cèdent à prix avantageux

appareils muets état de neuf

(Kodak - Paillard - Filmo - Keystone - Siemens)

Projecteurs sonores: Dixi, Paillard, Kodak Natco, Revere, Movie-Mite. Reprise d'appareils muets

A VENDRE enregistreur magnétique **RECORDOPHONE**
garanti haute fidélité et excellent état, avec pick-up, deux plateaux, préampli et 10 bobines Fr. 720.—.

Enregistreur **SOUND-MIRROR** sur bande avec ampli et micro, garanti excellent état. Fr. 900.—.



Votre fleuriste

Tél. 23.74.19

Fournisseur officiel de la palme S. P. V.

Vos imprimés

seront
exécutés
avec goût
par l'

Imprimerie
CORBAZ S.A.

Montreux

Quelle famille

d'instituteur, région des Ormonts, avec enfants prendrait fillette 8 ans, gentille, bonne santé en pension pour quelques mois. Vie de famille, nourriture simple mais saine et affection désirées. Suit école primaire. Offres avec prix et détails à A. Balsiger, rue du Collège 2, La Tour de Peilz.



Films fixes - Camérafix



Une marque connue
depuis des générations.

Fabrique de pâtes alimentaires Rolle S.A.

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S.P.V.

*Êtes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT

Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue
recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel) : Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la
Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant de St-Laurent - Au centre de la ville
(carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Restauration
soignée - Menus choisis et variés. Tél. 22 50 39.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg
du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide -
Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

Votre jardin prospère

si vous employez
les engrais efficaces :

NITRATE D'AMMONIAQUE
ENGRAIS COMPLET LONZA



LONZA S.A. BALE



MONTREUX, 3 mars 1951

LXXXVII^e année — N° 9

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

COLLÈGE CLASSIQUE CANTONAL

Le Collège classique cantonal donne à ses élèves une culture générale fondée sur les langues anciennes, le français, les langues modernes, les mathématiques et les sciences. Il les prépare au Gymnase classique cantonal, qui les prépare lui-même à l'Université. Le Collège classique cantonal conduit à toutes les Facultés universitaires, y compris l'École polytechnique de Lausanne et l'École polytechnique fédérale. Il délivre le **certificat d'études secondaires** au bout de six ans d'études.

La première année d'études (classe de VI^e) est précédée d'un **cours de raccordement**, de trois mois. Il est vivement recommandé de le suivre à dix ans (âge normal) plutôt qu'à onze (les élèves de douze ans n'y sont pas admis).

COURS DE RACCORDEMENT 1951: du 16 avril au 7 juillet.

Age d'admission: 10 ans révolus en 1951.

Examen d'admission: les vendredi 30 (écrit) et samedi 31 mars (oral), à 8 heures, au Collège.

Les **inscriptions** sont reçues au Collège (7, av. Béthusy, tél. 22 43 21) dès ce jour et jusqu'au jeudi 22 mars. Présenter l'acte de naissance ou le livret de famille, le carnet scolaire, les certificats de vaccination contre la diphtérie et la variole.

Mesure extraordinaire et exceptionnelle pour 1951: Vu le manque de locaux et par décision du Conseil d'Etat, seuls les élèves venant de l'école primaire seront admis à suivre le cours de raccordement 1951. **Toutefois**, tous les élèves, qu'ils viennent de l'école primaire ou d'une école privée, seront admis à se présenter aux examens des 30 et 31 mars 1951, et tous ceux qui les auront réussis seront admis d'office et sans nouvel examen en classe de VI^e, le 27 août 1951. Le cours de raccordement ne comportera pas d'élimination.

N. B. L'Etat accorde des dispenses d'écologie et des bourses d'études à des élèves méritants, de condition modeste. La Commune de Lausanne accorde également des subsides et des bourses d'études à des élèves méritants, de condition modeste, dont les parents sont domiciliés à Lausanne.

INSTITUT FLORIANA



Dir. E. Piotet
Villa Sussex
Tél. 24 14.27

LAUSANNE

Formation
de gouvernantes d'enfants
et institutrices privées.
Placement des élèves
assuré



Films fixes - Camérafix



**COLONIES DE VACANCES
COURSES D'ÉCOLES**

EN GRUYÈRE

**Au chalet entr'aide ouvrière
à Montbarry**

Alt. 800 m. - 64 couchettes - Chambres
et dortoirs. Rabais spéciaux pour écoles
et sociétés. Renseignements à Robert
NICOLET, Broc. Tél. (029) 3 16 12
ou (029) 3 15 40

Nous cherchons pour notre fille

libérée des écoles, une place lui
permettant d'apprendre parfaite-
ment le français. Pourrait don-
ner des leçons d'allemand. Si
possible occasion de suivre des
cours et des leçons de musique.
On envisagerait éventuellement
échange avec jeune fille désirant
apprendre l'allemand. Faire offre
à Fr. ISELL, Lehrer, **Steffisburg**,
Kt. Bern.

**VOYAGE
DE LA S. P. R. EN ITALIE**

du 5 au 12 avril

Naples-Capri

AU RETOUR

Pise-Gênes

sous la conduite de M. Chantrens

Prix : Fr. 230.-

Programmes détaillés et
inscriptions auprès de l'Agence
de Voyages

LAVANCHY & Cie S.A.

LAUSANNE, 16 place St-François

Tél. (021) 26.32.32



Emgee

SPRIT

50 à 100 copies
parfaites

*avec la petite merveille d'économie,
de simplicité et de maniabilité
qu'est le petit duplicateur anglais*

Emgee SPRIT

Il reproduit jusqu'à 4
couleurs à la fois, sans
matrice, sans stencil, di-
rectement de l'original
établi à la main ou à la
machine

Fr. 60.-
seulement

C'est un achat que la plus petite entreprise peut se permettre

Coupon à découper et à expédier à

Nous désirons : Nom et adresse :

Envoi de prospectus

Démonstration sans
engagement

W. A.

Kaiser S.A.
LAUSANNE
À LA RUE DE BOURG